

Formulaire Restauration biologique : catering ponctuel

à renvoyer à Certisys **au plus tard 15 jours avant l'évènement.**

Après approbation vous recevrez un certificat.

1. Données de contact :

Nom d'entreprise (tel qu'à la BCE)	
N° d'entreprise/TVA	
Personne de contact	
Téléphone	
E-mail	

2. Données sur l'évènement :

Lieu de préparation	
Date de préparation	
Lieu de l'évènement	
Date de l'évènement	

3. Type de certification désirée :

- **Si votre évènement a lieu en Wallonie¹ :**

- **Certification par « Plat/ Menu biologique » (choix unique) :**

C'est-à-dire que vos plats contiennent au moins nonante-cinq pour cent (>95%) en poids des produits (ingrédients) biologiques et/ou contiennent des produits et substances autorisés.

Un menu est considéré biologique s'il est exclusivement constitué de plats et denrées alimentaires biologiques.

- **Si votre évènement a lieu à Bruxelles² :**

- **Une certification par plat ou préparation bio :**

C'est-à-dire que l'ensemble des ingrédients utilisés dans le plat ou la préparation est bio. Cela implique une séparation physique et/ou dans le temps de la production bio et de la présentation des produits bio. La communication et la certification bio seront uniquement en lien avec ces plats/ préparations.

- **Une certification par ingrédient bio :**

C'est-à-dire qu'un seul ou plusieurs ingrédients utilisés sont uniquement en version bio dans le lieu de stockage et de préparation. La communication et la certification bio seront uniquement en lien avec ces ingrédients bio.



Les certificats bio des fournisseurs ainsi que les documents commerciaux des fournisseurs (factures, bons de livraison, tickets de caisse, ...) doivent être disponibles lors du contrôle et de l'évènement.

Il est recommandé d'informer Certisys de tous vos moyens de communication où le terme « bio » est mentionné afin que nous puissions réagir préventivement.

Toute initiative demandeuse de la certification s'engage à respecter la réglementation en vigueur disponible entre autres sur le site de Certisys www.certisys.eu ou sur simple demande.

Date / /

Signature de l'opérateur :

¹ Conformément à l'Annexe I de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 13 octobre 2022

² Conformément à l'Arrêté du Gouvernement Bruxellois du 5 juin 2013

